décroissance surprenante qui s'est manifestée au cours de cette brève période de cinq ans, se continuera nécessairement; néanmoins on constate que le taux de mortalité de 1925 est tombé à  $9\cdot7$  au lieu de  $12\cdot4$  en 1920. Cependant, dans Québec, où les modalités d'enregistrement n'ont pas varié depuis  $\mathbf{d}$ e nombreuses années, la mortalité est tombée de  $17\cdot89$  par 1,000 en 1910 à  $13\cdot0$  par 1,000 en 1924, réduction principalement attribuable au déclin de la mortalité infantile.

## 1.-Mortalité générale.

Le tableau 19 présente le nombre des décès et leurs coefficients, depuis cinq ans, dans chacune des provinces. Le déclin du nombre absolu, descendu de 77,722 en 1920 à 70,182 en 1923 et 66,419 (chiffre provisoire) en 1925 est vraiment remarquable. La chute du taux de la mortalité de 12·4 en 1920 à 9·7 (chiffre provisoire) en 1925, ne l'est pas moins. Les chiffres de Québec proviennent de sources provinciales.

19.—Décès et leurs coefficients, par provinces, en 1921-1925.

Provinces.	Total des décès.					Décès par 1,000 Ames.				
	1921.	1922.	1923.	1924.	1925. 1	1921.	1922.	1923.	1924.	1925.
Ile du Prince-Edouard. Nouvelle-Ecosse. Nouveau-Brunswick. Ontario. Manitoba Saskatchewan Alberta. Colombie Britannique.	1,209 6,420 5,410 34,551 5,388 5,596 4,940 4,208	1,113 6,679 5,158 34,034 5,754 6,119 5,264 4,907	1,150 6,868 5,013 35,636 5,330 6,182 5,006 4,997	956 6,583 4,923 33,078 5,023 5,772 4,858 5,004	997 6,045 4,955 33,960 5,245 5,621 4,693 4,903	13·6 12·3 14·2 11·8 8·8 7·4 8·4 8·0	12·6 12·6 13·2 11·4 9·2 7·8 8·6 9·1	13·1 13·0 12·7 11·8 8·4 7·8 8·1 9·2	10·9 12·3 12·3 10·8 7·8 7·1 7·6 9·0	11 · 8 11 · 3 12 · 3 10 · 9 8 · 0 6 · 7 7 · 2 8 · 7
Canada (huit provinces)	67,722	69,028	70,182	66,197	66,419	10.6	10.5	10.6	9.8	9.7
Québec	33,433	33,459	35,148	32,356	-	14-1	13.3	13.6	13.0	-
Canada à l'exclusion des territoires)	101,155	102,487	105,330	98,553	-	11.6	11.3	11.4	10.7	_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les chiffres de 1925 sont sujets à revision.

Age au décès.—Les décès survenus dans les huit provinces soumises à la statistique démographique en 1922, 1923 et 1924, sont relevés numériquement, d'abord d'année en année jusqu'à l'âge de cinq ans, puis jusqu'à 80 ans par groupes d'âge quinquennaux, dans le tableau 20. Le tableau 21 opère la répartition de ces décès, par pourcentages, dans les mêmes âges ou groupes d'âge. Il est rassurant de constater que la proportion des enfants mourant en bas âge diminue annuellement. En 1921, les décès d'enfants de moins d'un an constituaient 22·03 p.c. de la masse; en 1922, 20·70 p.c.; en 1923, 19·73 p.c. en 1924, 18·72 p.c. et en 1925, 18·30 p.c., (chiffre provisoire). Même observation pour les décès d'enfants de moins de cinq ans, descendus de 28·29 p.c. du total en 1921 à 26·51 p.c. en 1922, 25·37 p.c. en 1923, et 24·30 p.c. en 1924.

Comme conséquence, on voit avancer de 42·46 ans en 1921 à 48·79 ans en 1923 et à 49·81 ans en 1924, l'âge médian au décès, dans le territoire d'enregistrement, c'est-à-dire l'âge du défunt qui voit mourir exactement autant d'êtres humains plus âgés que lui, que de plus jeunes que lui.